

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Réf: 067f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie-Monténégro
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le respect par la Russie des arrêts de la Cour européenne: Appel pour une réforme supplémentaire afin de renforcer la sécurité juridique dans le droit interne

Strasbourg, 08.02.2006 – Le Comité des Ministres a préconisé aujourd'hui une nouvelle réforme de la procédure civile russe en exécution des arrêts de la Cour européenne constatant des atteintes au principe de la sécurité juridique. Les violations de la Convention européenne des Droits de l'Homme étaient dues à la procédure de contrôle en révision ("*nadzor*") qui offrait de larges possibilités d'annulation de décisions judiciaires devenues obligatoires et exécutoires (*Ryabykh v. Russia*, judgment of 24 July 2003).

Dans sa Résolution intérimaire, le Comité a salué certaines limites apportées, depuis 2003, à l'application de cette procédure en révision mais a exprimé des doutes quant à leur faculté de prévenir de nouvelles violations similaires à celles constatées. Le Comité a souligné que dans un système judiciaire efficace des erreurs et des insuffisances devaient être réparées principalement avant que les décisions judiciaires ne deviennent obligatoires et exécutoires, de manière à éviter d'ébranler la confiance légitime qu'éprouvent les parties à l'égard de ces décisions.

Le Comité a par conséquent invité les autorités russes à donner priorité à la réforme de la procédure civile qui doit aller de pair avec une amélioration de l'organisation judiciaire et de la qualité de la justice. Les autorités russes se sont engagées à tenir le Comité informé des résultats de la réflexion en cours à cet égard et de présenter, dans le délai d'un an, un plan d'action concernant les réformes ultérieures.

[Le texte intégral de la Résolution intérimaire](#)

En vertu de la Convention européenne des Droits de l'Homme, les arrêts de la Cour européenne exigent des Etats défendeurs l'adoption, sous le contrôle du Comité des Ministres, de toute mesure nécessaire afin de remédier de façon adéquate à la situation des requérants et de prévenir de nouvelles violations similaires dans le futur.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.